



## Formation au Diplôme d'État Infirmier pour les personnes titulaires d'un doctorat en médecine à l'étranger



### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

15 juillet 2022  
Places limitées à 12 personnes

### PRE-REQUIS :

- Parler, écrire et comprendre le français
- Entretien obligatoire

### DURÉE DE LA FORMATION :

635 Heures

Théorie : 110 heures

Stage : 525 heures

### DATES DE LA FORMATION :

Théorie :

du 19/09/2022  
au 12/10/2022

Stage :

du 26/09 au 28/09/2022  
et du 13/10 au 29/01/2023

### Législation

Arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 (article 34) relatif au diplôme d'État d'infirmier - Titre II – Article 9 :

« Sont autorisés à se présenter au jury du diplôme d'État d'infirmier prévu à l'article 9, dans l'institut de formation en soins infirmiers de leur choix, les médecins remplissant les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'État de docteur en médecine ou d'un diplôme, certificat ou autre titre permettant l'exercice de la médecine dans leur pays d'origine.
- Avoir réalisé et validé les unités d'enseignement UE 3.1. S1 et UE 3.1. S2 « Raisonnement et démarche clinique infirmière » ;
- Avoir réalisé deux stages à temps complet de soins infirmiers d'une durée totale de 15 semaines permettant la validation des compétences 1, 2, 4 et 9 définies à l'annexe II ;
- Avoir réalisé et validé un travail écrit et personnel de 15 à 20 pages, soit 50 000 signes environ, centré sur une problématique propre à la profession d'infirmier. »

### Modalités pédagogiques

Travaux de groupe, partage d'expériences  
Travaux et recherches personnels, cours magistraux  
Analyse de pratiques à partir de situations de soins  
Travaux pratiques en groupe restreint : 30 h  
Plateforme numérique  
Stage



## Formation au Diplôme d'État Infirmier pour les personnes titulaires d'un doctorat en médecine à l'étranger



### RESPONSABLES DE FORMATION :

C. Noé, Directrice  
E. Hiriart, Cadre de Santé Formateur,  
Master 2 en sciences de l'éducation

### INTERVENANTS :

Cadres de Santé Formateurs  
Documentalistes

### PRIX DE LA FORMATION :

3131 €  
Tout complément de formation sera  
facturé au prorata du temps réalisé  
Frais d'inscription : 170€ (en 2022 à  
titre indicatif)

### MODALITÉS DE FINANCEMENT :

- Prise en charge professionnelle
- Financement personnel

### Contenu

La réglementation de la profession infirmière  
Les concepts fondateurs de la démarche soignante  
Les modèles cliniques et le raisonnement clinique en soins infirmiers  
L'analyse de pratique professionnelle  
Les acteurs de santé, l'interprofessionalité  
Les outils de coopération et collaboration entre partenaires de la santé  
La méthodologie du travail écrit professionnel  
Pharmacologie et responsabilité infirmière, calculs de dosages infirmiers  
Secret professionnel, confidentialité et règles déontologiques, éthique.  
Règles de bonnes pratiques et Soins infirmiers  
Cas cliniques  
Travaux pratiques : 30h  
Préparation de stage et exploitation

### Compétences mobilisées

CP 1 : Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le  
domaine infirmier  
CP 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier  
CP 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique  
CP 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes

### Pièces à fournir

- ✓ Une lettre de motivation et un Curriculum-Vitae
- ✓ Fiche d'inscription
- ✓ Copie du diplôme de Doctorat en médecine, traduit obligatoirement  
en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français
- ✓ Attestation de prise en charge ou d'auto-financement
- ✓ Copie de la carte d'identité, carte de séjour (en cours de validité)
- ✓ Copie de l'attestation vitale en cours de validité
- ✓ Si financement individuel, un chèque de 3131 € + frais d'inscription

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS CHARLES PERRENS

121, rue de la Béchade – CS 81285- 33076 Bordeaux cedex

Contacts : [ehiriart@ch-perrens.fr](mailto:ehiriart@ch-perrens.fr) - Tél. : 05.56.56.34.31